

**Province de Québec  
Municipalité du Canton Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 2 avril 2012, à la salle du Conseil, située au 474, rue Principale à Ham-Nord, à 20 heures**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte

et les conseillers :

Benoît Couture	Rudy Nolette
Gilles Gauvreau	Steve Leblanc
Rémi Beauchesne	

**Est absent :** le conseiller Dominic Lapointe.

Les membres présents forment le quorum.

**2012-04-45                    Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item «divers» ouvert, madame Karine Darveau, directrice générale et secrétaire-trésorière, faisant fonction de secrétaire :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 mars
4. Présentation des comptes
5. Demande de subvention Programme TECQ (taxe sur l'essence)
6. Projet de renouvellement d'entente Régie inter. incendie des 3 Monts
7. Offre de service – Plans et devis rue Nolette
8. Protocole d'entente Collège Horizon
9. Procuration signature SAAQ
10. Fête nationale du Québec
11. Programme PAIR
12. Répartition des coûts pour travaux dans les cours d'eau
13. Balayage de rues
14. Demande de la Fondation Réal Lavertu
15. Galeries du Centre communautaire
16. Déplacements
  - a) Assemblée annuelle MMQ
  - b) Gesterra
  - c) Roulis-Bus
  - d) Colloque Sécurité Publique
17. Divers
18. Correspondance
19. Période de question
20. Clôture de séance

**2012-04-46                    Adoption du procès-verbal du 5 mars 2012**

Il est proposé par Rudy Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le procès-verbal du 5 mars 2012 soit accepté, tel que rédigé.

**2012-04-47**                    **Présentation des comptes**

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le paiement des comptes ci-dessous soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalise 64 522.46\$ \$ dont 34 294.96 \$ en déboursés pendant le mois, est classée en dossier.

**2012-04-48**                    **Programmation de travaux de priorité 4 – Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2010 - 2013**

**Attendu que :**

- la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013.
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernemental qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Rémi Beaudesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leur ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen d'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013.
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**2012-04-49**                    **Projet de renouvellement d'entente - Régie intermunicipale intermunicipale incendie des 3 Monts de 2012 à 2021**

Il est proposé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le projet de renouvellement de l'entente intermunicipale relative à la lutte contre l'incendie soit accepté avec les ajouts suivants :

- un montant annuel de 600\$ sera payé à la Municipalité de Ham-Nord pour le déneigement de la cour de la caserne de la Régie située au 246-A, rue Principale à Ham-Nord;
- que l'acquisition de la propriété des biens-meubles de la Régie, en cas de dissolution, soit faite conjointement avec la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

**2012-04-50**                    **Offre de service - Plans et devis rue Nolette**

Il est proposé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que l'offre de service de la compagnie EXP. pour préparer les plans et devis de la du projet de nouvelle rue Nolette (eau potable, égout et voirie) soit acceptée, pour un montant de 21 725\$ taxe en sus.

**2012-04-51**                    **Protocole d'entente Collège coopératif l'Horizon**

Il est proposé par Rémi Beaulac et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le libellé du protocole d'entente à être signé par la MRC d'Arthabaska, le Collège coopératif Horizon et la Municipalité du Canton de Ham-Nord soit accepté tel que modifié par le MAMROT.

**2012-04-52                    Mandat pour effectuer toutes les transactions avec la SAAQ**

Il est proposé par Benoît Couture et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de mandater la directrice générale, Karine Darveau, à effectuer toutes les transactions nécessaires auprès de la SAAQ en ce qui regarde les véhicules de la Municipalité.

**2012-04-53                    Avis de motion - Règlement numéro 463 sur la Stratégie d'économie d'eau potable**

Un avis de motion est donné par le conseiller Rémy Beaulac, qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du code municipal, sera adopté le Règlement numéro 463 relatif à la Stratégie d'économie d'eau potable.

**2012-04-54                    Reconnaissance de la Fête nationale du Québec**

**Attendu que** la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

**Attendu que** la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

**Attendu que** la population de la municipalité du Canton de Ham-Nord souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

**Attendu que** la municipalité du Canton de Ham-Nord a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

**Attendu que** la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

**Il est proposé** par Steve Leblanc et Adoptée des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que la municipalité du Canton de Ham-Nord, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

**2012-04-55                    Répartition des coûts pour travaux dans les cours d'eau**

Il est proposé par Rudy Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que la totalité des coûts encourus par les travaux sur les cours d'eau, seront entièrement assumés par les propriétaires bordant le cours d'eau, au mètre linéaire.

**2012-04-56                    Balayage des rues pour l'année 2012**

Il est proposé par Rudy Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de réserver les services de B. Laflamme Asphalte pour le balayage des rues, au tarif de 120\$ l'heure.

**2012-04-57                    Demande de la Fondation Réal Lavertu**

Il est proposé par Rémi Beaulac et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'accorder un montant de 200 \$ à la Fondation Réal-Lavertu pour l'année 2012.

**2011-04-58                    Galleries du Centre communautaire**

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de demander des soumissions pour refaire la galerie à l'entrée du bureau municipale ainsi que les 2 galeries de secours du Centre communautaire.

**À cette assemblée, il a été fait mention :**

1. de l'accord du conseil sur l'implantation du programme PAIR, un moyen de sécuriser les personnes âgées ou handicapées qui vivent seules à domicile du Service de sécurité publique.
2. De reprofiler la route devant la maison d'Alain Turcotte, et que celui-ci accepte que l'on laisse la terre chez-lui.
3. M. Jonathan Gouin a demandé d'établir le prix des terrains industriels.

Le maire lève l'assemblée à 21:00 h.

---

François Marcotte, maire

---

Karine Darveau, directrice générale et secrétaire-trésorière